



Parrain exceptionnel de la JMS 2002

**Serdu**

**FFSB**

JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS



et la ville de Wavre

Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville à Wavre

Avec le soutien



# Journal

Journal de la FFSB

Belgique - Belgie  
P.P.  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491

juillet / août / septembre 2002

Numéro 75

## À ne pas manquer !

**28 septembre 2002**  
9e Journée Mondiale  
des Sourds  
à Wavre  
(Place de l'Hôtel de Ville)

**19 octobre 2002**  
25 ans de la FFSB  
à La Ferme du Coq  
(44, bld du Coq  
7100 Saint-Vaast)

Page 8

## Colloque de Colonster: quelle(s) langue(s) choisir pour l'éducation et la formation des sourds?



Remise du Prix  
Clinique de Belœil

Page 9



Serdu: parrain de la  
Journée Mondiale  
des Sourds 2002

Page 20

**FFSB**  
FEDERATION FRANCOPHONE  
DES SOURDS DE BELGIQUE

Editrice responsable : Martine FRAITURE - Rue Van Eyck, 11 A / 4 - 1050 Bruxelles

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
<b>Dossier : Le Colloque de Colonster</b>	
Une lueur d'espoir pour la reconnaissance de la langue des signes ?.....	5
Le poids des paroles, le choc des idées.....	6
<b>FFSB : 25 ans</b>	
Une fédération pour représenter tous les sourds et malentendants.....	8
<b>Prix Clinique de Belœil :</b>	
Pour un meilleur accès aux études pour les enfants sourds et malentendants.....	9
<b>Déménagement du SISW.....</b>	
<b>Volet social :</b>	
Les jeunes.....	10
<b>Agenda des associations affiliées.....</b>	
<b>Mots croisés du CFLS n° 56.....</b>	
<b>Culture / Loisirs.....</b>	
<b>Concours : Logo Télécontact.....</b>	
<b>Gazette.....</b>	
<b>Annonces / Courrier.....</b>	
<b>Espace Sourds : Remise de prix</b>	
« Des signes que l'enfant et les parents devront apprendre ensemble ».....	18
Un dépliant sur la santé et une brochure de grammaire.....	19
<b>Journée Mondiale des Sourds :</b>	
Dites-le avec un dessin.....	20
Petite biographie.....	20
<b>Aides techniques :</b>	
Le système BELLMAN VISIT.....	21
<b>Réactions de nos lecteurs.....</b>	
<b>Deux nouvelles publications.....</b>	
<b>Solutions des mots croisés n°56.....</b>	
<b>Culte.....</b>	

## Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 € pour l'abonnement d'un an  
15 € ou plus comme membre de soutien  
15 € pour l'étranger par mandat postal

## Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **23 août 2002** à Sournal, FFSB, rue Van Eyck 11A / 4 1050 Bruxelles

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES ARTICLES / RÉACTIONS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !

## Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 €. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

## Comité du Sournal

Brigitte BENNERT  
Thomas BRUNEAU  
Alfred FIÉVET  
Martine FRAITURE  
Christelle BALARD

## Rédacteur principal

Thomas BRUNEAU

## Editrice responsable

Martine FRAITURE

## Dessins

Serdu

## Mise en page

Thomas BRUNEAU

## Impression

R. NAEGELS s.a.



## Le mot de la rédaction

Les conflits sanglants entre Israéliens et Palestiniens perdurent. Parfois, il nous arrive de croire que ces événements se calment: ce n'est qu'un leurre. Tout comme la mer se retire pour retrouver la puissance de ses vagues, ainsi en est-il des accalmies qui redonnent plus de cruauté et de haine aux attentats. Dans ce genre de course aux violentes ripostes (du genre "à qui pire pire"), personne n'est vainqueur ni vaincu. Alors que certains médias jugent selon la question "qui a commencé?" ou selon l'ampleur des victimes, la faute serait collectivement à l'incompréhension et à l'intolérance.

Il nous est très facile d'arriver à ce constat, le plus difficile est de ne pas tomber dans ces mêmes travers. En effet, qu'en est-il de la nature des rapports entre les entendants et les sourds (y compris les malentendants) ? Restons honnêtes, il nous est très aisé de se construire une opinion soit sur les entendants soit sur les sourds. Le danger arrive lorsque notre idée d'autrui se transforme en une série de préjugés réducteurs, rigides et peu flatteurs. Par conséquent, nous risquons d'entériner les désaccords entre entendants et sourds. Exagérément alarmiste comme scénario ? Hélas, il s'agit d'une des réalités qu'il vaut mieux prévenir que guérir. L'attitude positive serait de fonder un terrain d'entente, d'être unis selon certaines valeurs démocratiques comme justement la tolérance. Cette dernière suppose la prise en compte des libertés des autres.

Certes, "errare humanum est" (se tromper est humain) mais "perseverare diabolicum" (persévérer [dans la même erreur] est diabolique).

Thomas BRUNEAU



Étudiante en communication, j'ai eu l'occasion d'effectuer un stage de deux mois au sein de la FFSB. Le 11 mars 2002, je me suis donc plongée dans un monde que je connaissais peu, celui de la surdité. J'ai alors découvert une équipe ô combien sympathique qui se démène chaque jour pour mener à bien ses objectifs. Pour ma part, j'ai principalement contribué à l'organisation de la prochaine Journée Mondiale des Sourds. Je n'avais jamais entendu parler de cet événement et c'est dommage car cela me paraît être une expérience très enrichissante tant pour les personnes sourdes qu'entendantes. Mais ne vous inquiétez pas cette année, je serai de la partie! Alors, rendez-vous le 28 septembre!

Valérie WEIS

## Les nouvelles de la FFSB



Chère Lectrice, Cher Lecteur,

J'aurais bien voulu remplir cette page de tout ce que la FFSB a fait ces derniers mois. Malheureusement, le temps me manque vraiment pour le faire.

Un mot toutefois concernant l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 21 avril dernier et où les élections des membres ont reconduit les mandats de la moitié des membres du Conseil d'Administration aux mêmes postes. Il faut souligner que nous sommes particulièrement heureux d'accueillir un nouveau, un jeune malentendant, Bruno Baguette qui sera le responsable technique pour Internet. Avouons tout de même que nous espérons que davantage de jeunes se seraient portés candidats. Pour rappel, le Conseil d'Administration est composé de Salvatore Falletta, président ; Martine Fraiture, secrétaire générale, Pierre Dewit, trésorier et les administrateurs sont : Josette Rasquinet, Alfred Fiévet, Maurice Hayard, Bernard Fleurus, Serge Van Brandt et Bruno Baguette.

Notre Fédération est de plus en plus connue mais aussi de plus en plus sollicitée par divers pouvoirs publics ou institutions. Ce qui nous amène un surcroît de responsabilités.

Pour les prochains mois, notre attention sera surtout centrée sur la reconnaissance de la Langue des Signes (voir l'article sur le colloque), prélude à divers aboutissements dont l'enseignement avec la Langue des Signes et le français écrit aux enfants sourds et malentendants.

Je vous donne rendez-vous à la prochaine Journée Mondiale des Sourds qui aura lieu le 28 septembre à Wavre et vous souhaite d'excellentes vacances.

Martine

# Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4 - 1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

E-mail : [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

Site web : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)



**Le samedi 16 mars 2002, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique - bénéficiant de la précieuse collaboration d'Alain KLINKENBERG - a organisé avec succès le colloque à caractère international " Parle-t-on Sourd? " dans la ville de Liège. Ce meeting a mis en évidence les enjeux majeurs d'une éducation et d'un enseignement pour une communauté minoritaire : les sourds.**



## Le Colloque de Colonster

La presse belge a fait l'éloge de ce congrès appelé désormais " colloque de Colonster " et beaucoup de journaux belges parlent d'un pas important vers la reconnaissance de la langue des signes comme quatrième langue nationale de Belgique. Ils informent aussi que Madame MARECHAL (Ministre de l'Aide à la jeunesse et de la Santé pour la Communauté française) et Monsieur DETIENNE (Ministre des Affaires sociales et de la Santé pour la Région wallonne) réaliseront ensemble une étude concernant la communication avec les sourds (voir encadré ci-contre). Partant du postulat que "l'harmonie de la vie d'un sourd n'est pas seulement liée au savoir ou à la technique. Elle est liée à des racines corporelles nourries par une communication linguistique adaptée", la ministre MARECHAL pense déjà à d'autres actions concrètes : "Forte de cette étude, je pourrai, avant la fin de l'année, proposer à mes collègues un projet de décret relatif à la reconnaissance de la langue des signes." Elle tient à préciser que ce sera un "premier pas, mais symbolique et très fort" pour les sourds. C'est seulement "progressivement que le décret, via des arrêtés d'application, devrait trouver à se déployer pratiquement dans les différents secteurs". Monsieur DETIENNE, pour sa part, reconnaît "le grand retard pris, historiquement lié aux querelles et à une longue période de mise à l'index, d'interdiction de la langue des signes et cette forme de bannissement est toujours présente aujourd'hui à l'esprit dans le sentiment



Nicole MARECHAL

de mise à l'écart que ressentent les personnes sourdes et leurs proches".

Concrètement qu'est-ce que tout cela signifie ? La presse n'a pas tardé à discerner l'importance de la langue des signes dans l'éducation et l'enseignement pour sourds. Thierry DETIENNE et Nicole MARECHAL restent plus que jamais lucides sur la situation actuelle des sourds et en particulier de la jeunesse sourde. Le colloque de Colonster a rappelé avec force que l'amélioration des conditions quotidiennes des sourds dépend en grande partie des sphères politiques. Ceux-ci doivent réellement se pencher sur les bases véritables de notre société qui constituent les deux univers importants pour les jeunes sourds : la famille et l'école.



Thierry DETIENNE

### Causes de l'analphabétisme

"L'originalité des enfants sourds dans le monde humain est ceci : les langues spontanément accessibles pour eux ne sont habituellement pas les langues parlées par leurs parents (le plus souvent entendants). Pour accéder naturellement à une langue partagée dans une communauté, ils doivent trouver des locuteurs de langue gestuelle hors famille. C'est là que les parents d'enfants sourds ont besoin d'aide et que les relais institués par notre société sont contestables" nous révèle Yvette ZEGERS DE BEYL, membre de l'APEDAF



Yvette ZEGERS DE BEYL



(Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones) et mère d'une jeune fille sourde. Le colloque, en posant la question "Quelle(s) langue(s) choisir pour l'éducation et la formation des sourds ?", a servi de révélateur pour les problèmes profonds : d'une part, nombre de parents entendants d'enfant sourd ne désirent pas pratiquer la langue des signes et préfèrent l'oralisme et, d'autre part, des écoles pour les enfants sourds font un amalgame entre trois moyens de communication qui sont l'oralisme avec le langage parlé complété (LPC), le français signé et la langue des signes. Ce constat à lui seul

permet de comprendre pourquoi tant de jeunes sourds ne savent pas bien lire et écrire.

Malgré certaines divergences au sein du colloque, un point remporte une certaine unanimité: il faut aider les enfants sourds à savoir lire et écrire. Les participants sont aussi d'accord que les enfants sourds doivent d'abord suffisamment maîtriser leur propre langue (vocabulaire, grammaire et syntaxe). C'est sur cette base qu'ils pourront appréhender plus facilement la langue française ou autre. Le principal message s'est bien transmis: les enfants sourds doivent devenir bilingues (capables de comprendre la langue des signes et le français écrit ainsi que de s'exprimer dans ces deux modes de communication).

Là où nous trouvons des désaccords c'est au niveau des moyens pour y parvenir. On s'interroge toujours, en complément à la langue des signes, sur l'utilité du français signé ou de l'oralisme accompagné du LPC comme méthodes à utiliser dans l'enseignement pour les jeunes sourds. Si nous considérons que beaucoup d'enfants entendants rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire, à combien plus forte raison pour les écoliers ou étudiants sourds qui subissent un véritable chemin de croix dans un contexte éducatif inadapté. La réflexion sur les moyens pédagogiques et les solutions proposées aux parents permettant de guider les jeunes sourds vers l'autonomie n'est donc pas à prendre à la légère : il en va de leur avenir.

**Le colloque, en posant la question "Quelle(s) langue(s) choisir pour l'éducation et la formation des sourds ?", a servi de révélateur pour les problèmes profonds**

### Une lueur d'espoir pour la reconnaissance de la langue des signes?

M. DETIENNE et M<sup>me</sup> MARECHAL réaliseront une étude qui vise à examiner 6 points liés les uns aux autres :

- 1) Faire le point sur la coexistence de plusieurs langues des signes en Communauté française;
- 2) Déterminer l'avancement des travaux d'unification et de codification en la matière;
- 3) Relever l'ensemble des domaines concernés par la reconnaissance de la langue des signes;
- 4) Déterminer, pour ces domaines d'activités, les mesures à mettre en œuvre pour assurer l'accès en langue des signes;
- 5) Évaluer l'impact budgétaire de ces mesures;
- 6) Relever, le cas échéant, des obstacles à franchir pour la mise en œuvre de ces mesures.

Un rapport intermédiaire de cette étude devra être présenté en juin, et l'étude terminée pour le 15 septembre 2002.

**Nombre de parents entendants d'enfant sourd ne désirent pas pratiquer la langue des signes et préfèrent l'oralisme**

## Le poids des paroles,

**Salvatore FALLETTA, Président de la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique)**



" Les progrès techniques ont apporté aux Sourds de nouveaux moyens de communication à distance : minitel-dialogue, fax, fax portables, GSM et SMS, internet,... Encore faut-il que les sourds sachent lire et écrire pour pouvoir les utiliser. Or 3/4 des Sourds sont fonctionnellement illettrés. (...) La FFSB est inquiète pour les enfants. Les Sourds qui vous parlent aujourd'hui étaient des enfants sourds hier. Ils voient que les choses n'ont pas vraiment changé."

**Brigitte CHARLIER, Directrice du Centre Comprendre et Parler (Belgique)**

" Le Centre Comprendre et Parler est né d'une insatisfaction des familles face aux options scolaires proposées à la fin des années '60, à savoir exclusivement l'enseignement spécial et/ou l'internat. Ces familles, majoritairement entendantes souhaitaient et souhaitent encore ouvrir leur enfant sourd aux réalités de la société des entendants. Mais il y a aussi les familles sourdes qui, elles-mêmes en difficulté sociale ou langagières, souhaitent offrir à

leur enfant 'autre chose' que l'enseignement spécial dont ils sont issus et auquel ils attribuent la responsabilité d'une partie importante de leurs propres difficultés ou manques.

On touche là à la question délicate de la manière dont chaque parent se représente à la fois son enfant sourd et l'enseignement ordinaire ou spécial, indépendamment de la réalité. "



**Christine RANDOUR, professeur de français au CPES Mons (Belgique)**



" Refuser la langue des signes à un Sourd, c'est l'exclure. Ne pas la lui offrir à la naissance, quand il en a besoin pour construire sa personnalité, la lui refuser au moment de son éducation, de sa formation professionnelle, la lui refuser dans sa vie sociale, c'est lui refuser un droit fondamental, c'est l'exclure de la société. (...) Ce n'est pas être différent par la langue, la race ou la religion qui ferme le ghetto, c'est l'exclusion par la majorité, qui contraint le groupe minoritaire à un repli défensif sur soi-même."

**René CERISE, ancien directeur de l'Institut royal des sourds et aveugles (IRSA, Belgique)**

" Une langue ne s'apprend pas ; une langue s'incarne dans la vie sans préalable requis. (...) Une éducation bilingue est la voie à suivre tout en sachant qu'il sera difficile de réunir les conditions de sa réalisation. Elle suppose que l'enfant alterne une présence dans un milieu où l'on parle avec une présence dans un milieu où l'on signe. Le seul endroit que je connaisse où un enseignement bilingue est organisé avec

succès est l'école européenne. En appliquant les principes sur lesquels repose sa pédagogie sur la situation de nos écoles d'enseignement spécial, il faudrait idéalement que dans le milieu où l'on signe, l'activité soit animée par une personne dont la langue des signes est la langue maternelle et qui a un niveau de culture adéquat pour transmettre à l'enfant une langue de qualité."



**Nicole le Maire, architecte sourde et Présidente de Arts et Culture (Belgique)**



" Malgré les difficultés et les efforts que j'ai endurés, l'intégration [ndlr : dans une école normale] fut indispensable car elle m'a permis d'enrichir mon niveau de vocabulaire, de faire des progrès en oral et de recevoir beaucoup d'informations culturelles. De plus, elle m'a permis d'avoir des relations avec le monde entendant."

## le choc des idées

**Beatrix DESCLÉE, régente sourde en sciences et professeur de langue des signes (Belgique)**

" Pour l'apprentissage du français aux enfants sourds, on utilise la même pédagogie que pour enseigner le français aux enfants entendants. C'est une pédagogie basée sur l'auditif, le phonétique. Cette manière d'enseigner n'est pas porteuse de sens pour les sourds. Nous

avons besoin de la langue des signes, parce qu'elle nous donne immédiatement accès à la signification des choses.

(...) Une règle pédagogique de base veut que pour que la communication passe bien entre un professeur et ses élèves, il faut qu'ils aient le même cadre de référence."



**François-Xavier NÈVE, linguiste à l'Université de Liège**



" La maîtrise d'une langue ne nuit pas à l'acquisition d'une autre, au contraire. Le cerveau humain en général - et le cerveau d'un enfant en particulier - n'est pas une étagère sur laquelle on ne pourrait poser que 20 livres. Pour poser un 21<sup>e</sup>, il faudrait faire de la place, enlever un des 20. Choisir le français ou la langue des signes, ou le contraire. Le cerveau humain n'est pas une étagère, un rayonnage vide qu'il faudrait remplir en choisissant une chose au détriment d'autres choses. "

**Carol-lee AQUILINE, Secrétaire Générale de la Fédération Mondiale des Sourds basée en Finlande**

" La parole n'est pas synonyme de langage, de communication et d'alphabétisation. Le développement du langage doit précéder toute autre chose, le développement de la parole peut survenir

plus tard. Réciproquement, un développement prématuré de la seule parole ne garantira pas la maîtrise du langage et de l'alphabétisation."



**Kaisa ALANNE, professeur sourde enseignant aux personnes sourdes (Finlande)**



" Malgré le statut solide de la Langue des Signes Finnoise, les ressources constituent un problème. Il y a seulement quelques outils pédagogiques pour les enfants et pour les adultes. La grammaire de la Langue des Signes Finnoise n'a pas encore fait l'objet de recherches. L'étude de la Langue des Signes a été un des sujets les plus désirés dans l'enseignement post-scolaire pour les enseignants. Mais une formation systématique en Langue des Signes n'a pas été prévue pour les enseignants travaillant dans les campagnes éloignées. "

**Gunnel STRÄNG, Secrétaire politique pour l'Association nationale des Sourds en Suède**

" L'école est obligatoire en Suède pendant neuf ans, mais pour les Sourds durant dix ans : elle offre aux élèves sourds un enseignement en langue des signes. L'année supplémentaire est nécessaire pour que les élèves sourds apprennent à lire et écrire le suédois comme une langue

seconde. Après ces dix années, la plupart des élèves sourds vont à l'école secondaire pour trois ou quatre ans, dans une institution pour les Sourds et les Malentendants de toute la Suède, à Örebro, au sud du pays. "



**Malcom BRUCE, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

" Les discriminations arrivent par défaut et par négligence. "

### Une fédération pour représenter tous les sourds et malentendants

Depuis plus d'une centaine d'années les associations de sourds se retrouvaient lors des moments particuliers comme les banquets. Elles ne tardent pas à remarquer que certains objectifs leur sont communs comme la défense des personnes sourdes et de leurs droits. Alors émerge petit à petit l'idée de créer une fédération. En 1936, la naissance de la Fédération nationale des Sourds et Muets Catholiques (FENASOMUC) tente de répondre à cette aspiration. Toutefois, à cause de son caractère religieux, certaines associations refusent de s'affilier. La Confédération belge des Sourds (CBS) créée en 1977 traduisait ainsi ce souhait d'établir une fédération pluraliste et libre de convictions religieuses.

L'année 1977 est considérée comme une année de référence pour l'actuelle Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB). Cette année, la scission linguistique de la Belgique oblige la FENASOMUC à se

diviser en deux : d'une part, la Fédération des Associations de Sourds de Belgique (FFASS) dont le premier président est Maurice FIÉVET et, d'autre part, la Federatie Vlaamse voor Doven (FEVLADO). La CBS n'a également pas échappé et elle laisse place à l'Union Francophone des Sourds (UFS) et à la Nederland Doven (NEDO).

Il s'avérait manifeste que la FFAS devenait pluraliste. Par conséquent, pour éviter d'avoir deux fédérations similaires pour la partie francophone, l'UFS s'associe avec la FFAS. Désormais, la gestion est assurée par des personnes sourdes.

Enfin, en 1992, la FFAS décide de changer son nom en Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB). Elle exprimait de cette manière sa

véritable volonté de représenter non seulement les associations pour sourds, mais aussi de défendre les droits des personnes sourdes.

Th.B.



Maurice FIÉVET  
premier président de la FFAS



### Le banquet des 25 ans de la FFSB



#### Menu

Apéritif maison  
\*\*\*

Le tartare de Saumon Frais en  
ballottine de saumon fumé  
\*\*\*

Le suprême de Potiron  
\*\*\*

La jambonnette de pintadeau,  
bouquetière de légumes  
\*\*\*

Pièce Montée  
\*\*\*

Café

40€

Récits de l'histoire et des souvenirs des  
25 ans de la FFSB

A partir de 18 h 30

La Ferme du Coq  
Boulevard du Coq, 44  
Saint-Vaast (près de Binche)

#### Inscription au banquet des 25 ans de la FFSB :

Nom : ..... Adresse : .....  
Tél ou Fax : ..... Email : .....  
Nombre de personnes : ..... X 40 € = .....€

A verser au compte de la FFSB : BBL 310-0266448-78, mention « Banquet de la FFSB » et votre nom.

Bon à renvoyer avant le 4 octobre 2002 à la FFSB  
Fax : 02/644.68.44 ou E-mail : infos@ffsb.be



### Pour un meilleur accès aux études pour les enfants sourds et malentendants



De gauche à droite: M. PONCELET, Mme MEUNIER, Mme PONCELET et Mme ZEGERS DE BEYL composent l'équipe d'Ecole et Surdité. Mme FRAITURE et M.LELEUX sont membres du Prix Clinique de Belœil. Tout à droite: M. DECOURTY, bourgmestre de la commune d'Ixelles

Pour sa première année d'existence, le Prix Clinique de Belœil est décerné à l'ASBL Ecole et Surdité.

Le 14 juin, à la Maison communale d'Ixelles et en présence du bourgmestre Monsieur Willy DECOURTY, Ecole et Surdité se voit octroyer un chèque de 9000 euros pour son projet d'enseignement bilingue (langue des signes et français écrit) déjà d'application dans l'Institut Sainte-Marie de Namur. Le projet de cette asbl n'en est pas à sa première récompense : le 23 janvier 2002, elle a reçu le Label européen des langues 2001.

Exceptionnellement, un deuxième prix d'une valeur de 2500 euros est attribué à l'Association Lire et s'Exprimer (ALLS'E). Cette association est très

active dans la narration des comptines, contes et récits en langue des signes. Elle a comme projet de mettre sur place un séminaire de recherche afin de développer l'imaginaire chez l'enfant sourd ou malentendant.

Si le Prix Clinique de Belœil a pu voir le jour, c'est grâce à une étroite collaboration entre l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs), le CREE (Collectif Recherche et Expression) et la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique). Suite à l'appel de projets lancé en 1999 par l'Institut Médico-chirurgical et Maternité de Belœil, les trois associations lui ont

solidairement proposé un programme pour promouvoir l'accès aux études pour les enfants sourds et malentendants. Ce projet commun fut accepté et la gestion du Prix Belœil confiée à la nouvelle asbl Prix de la Clinique Belœil.

Grâce à ce prix

des initiatives prometteuses verront le jour. Elles ont des chances de se développer parce qu'elles répondent à une demande importante. En effet, souvent les projets naissent de la constatation de certains besoins ou manques. L'APEDAF, le CREE et la FFSB sont heureux de donner ainsi un bon point de départ à ces programmes d'action et de garantir la valorisation et la défense des droits des enfants sourds et malentendants.

Th.B.



L'équipe d'ALLS'E raconte des histoires en accompagnant la parole par des gestes entre langue des signes et mimes

#### DERNIÈRE MINUTE ! Le Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie a déménagé

**Nouvelle adresse:**  
SISW  
Rue Delvaux 16 - 5000 Namur  
Tél.: 081 26 05 05  
GSM : 0478 31 52 33

**Heures d'ouverture :**  
Du lundi au jeudi:  
8h à 12h - 13h à 16h30  
Vendredi:  
8h à 12h - 13h à 15h

FERMÉ DU LUNDI 29 JUILLET  
AU 9 AOÛT 2002 INCLUS



## Les jeunes

Le passage à l'âge adulte, la fin des études, les 21 ans,..., sont des étapes importantes, marquées par des changements au niveau de l'autonomie, des droits, de la situation administrative...

J'ai pu remarquer que beaucoup de jeunes connaissent mal les démarches obligatoires ou simplement intéressantes à faire.

Si vous êtes jeunes, si vous connaissez des jeunes, n'hésitez pas à vous renseigner au service social d'Info-Sourds de Bruxelles, ou dans d'autres services, spécialisés ou non dans le domaine de la surdité.

La législation est bien trop vaste pour en faire le tour ici, mais voici quelques pistes et quelques conseils...

La majorité (18 ans) marque l'accès à la pleine responsabilité de ses actes, c'est-à-dire le droit d'agir sans aucune autorisation parentale, mais aussi le devoir d'assumer ses actes, d'en porter seul les conséquences, autant d'un point de vue pénal (amendes, peines diverses) que d'un point de vue civil (dettes, dommages et intérêts).

La majorité offre aussi la possibilité d'avoir un permis de conduire, et, pour les belges, donne accès au droit de vote.

Pour les personnes reconnues handicapées à 66%, la loi prévoit l'octroi d'allocations aux handicapés adultes à partir de 21 ans. Cet âge est critiquable car il peut faire penser que les personnes handicapées deviennent adultes plus tard que les autres. Je crois qu'il faut plutôt voir des raisons budgétaires à ce décalage, mais il est dommage qu'il persiste.

Quoiqu'il en soit, la majorité est bien la même pour tous : à 18 ans.

A propos de ces allocations pour adultes, la demande peut être faite dès l'âge de 20 ans. Il est fortement conseillé de la faire, car le Ministère est extrêmement lent pour traiter les dossiers (jusqu'à 18 mois !!! entre la demande et le premier

paiement.

Les 21 ans marquent donc le passage du système "allocations familiales majorées" (perçues en général par une autre personne - d'habitude la mère) au système d' "allocations aux handicapés adultes" (perçues par la personne elle-même).

Les "allocations familiales majorées" sont un supplément aux "allocations familiales ordinaires". Elles sont accordées jusqu'à présent (\*) au bénéfice d'enfants reconnus handicapés à 66%.

Ce supplément est dans tous les cas supprimé au plus tard à l'âge de 21 ans.

Ce n'est pas le cas des "allocations familiales ordinaires" qui peuvent être octroyées jusqu'à 25 ans si le jeune poursuit certaines études ou stages.

La fin des études marque souvent le début de la recherche d'un emploi, l'inscription comme demandeur d'emploi, et pour ceux qui ne trouvent pas tout de suite, la demande d'allocations d'attente. Avant de les recevoir, il faudra prouver les études faites et effectuer un stage d'attente (entre 6 mois et 1 an, selon l'âge), pour bénéficier

d'allocations tellement faibles qu'elles devront parfois être complétées par une aide du CPAS.

Pratiquement, un jeune qui termine ses études et n'a pas d'emploi a tout intérêt à s'inscrire dans un organisme de placement (ORBEm, FOREm, VDAB) comme demandeur d'emploi :

-pour les moins de 18 ans : dès qu'ils arrêtent leurs études.

-pour les plus de 18 ans :  
> s'ils terminent en juin: au plus tard le 1<sup>er</sup> août.  
> s'ils ont une seconde session ou un mémoire: juste après.

(avec carte d'identité, diplôme ou certificat, carte SIS)

suite page 11



## Horaires du service social

### Permanences (sans rendez-vous)

Mardi de 14h00 à 19h00  
Jeudi de 9h00 à 12h00

Adresse:  
Rue Van Eyck 11a/4  
1050 Bruxelles

Tél./Fax:  
02 644 68 87

### Uniquement sur rendez-vous

Lundi de 9h00 à 12h00  
de 13h30 à 17h00  
Mardi de 9h00 à 12h30  
Mercredi de 9h00 à 12h30  
de 13h30 à 17h00  
Jeudi de 13h30 à 17h00  
Vendredi de 9h00 à 12h30  
de 13h30 à 16h00



Des organismes régionaux d'aide aux personnes handicapées peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi, mais aussi pour des formations complémentaires et pour la vie quotidienne (fax, flash, interprètes,...) : l'AWIPH en Wallonie, le SBFPH à Bruxelles, le VFSIPH en Flandre. Si vous n'y êtes pas encore inscrits (on peut l'être dès la petite enfance), pensez-y.

Si vous travaillez, que vous recevez des allocations d'attente, ou que vous étudiez après vos 25 ans, ou si vous n'habitez plus avec vos parents, il faut aussi s'inscrire dans une mutuelle comme

titulaire.

S'affilier à un syndicat peut aussi être utile, pour être mieux informé et mieux défendu.

Et surtout, n'hésitez pas à vous renseigner.

(\*) Une importante réforme des "allocations familiales majorées" est en cours au Ministère des Affaires Sociales. Elle devrait être appliquée à partir du 1/01/2003. Il est encore trop tôt pour prendre position par rapport à ce projet, les montants qui seront attribués ne sont pas encore divulgués. J'aurai certainement l'occasion d'en parler dans un prochain Sournal.



## ATELIERS DU MONCEAU

aide aux sourds et malentendants

A.S.B.L. Ateliers du MONCEAU

75, rue de l'Avenir

4460 GRACE - HOLLOGNE

### Que faisons-nous?

- ✓ Fabrication de palettes de tous types
- ✓ Fabrication de tous types de caisses et caissettes
- ✓ Sciage, rabotage et toupillage à façon de bois et panneaux
- ✓ Fabrication et réparation de pallox's

### Nous recherchons

Des personnes sourdes **motivées** pour travailler en menuiserie

### Contact

- ✓ Soit en nous adressant vos candidatures à l'adresse reprise ci-dessus
- ✓ Soit en nous envoyant un fax au 04/239.70.14
- ✓ Soit en nous envoyant un e-mail à [alain.klinkenberg@skynet.be](mailto:alain.klinkenberg@skynet.be)



## Bruxelles

**Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)**

### Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 218 32 22

Porte ouverte tous les vendredis à partir de 19 h 00

### JUILLET 2002

Vendredi 5 19.00 Réunion du comité de la RSLB  
Samedi 6 15.00 Concours de Whist  
Vendredi 12 19.00 Réunion de la MDS asbl  
Mardi 16 20.00 Jeux de société  
Samedi 20 14.00 Portes ouvertes aux 50+  
Entraînement de pétanque  
Samedi 27 08.00 Balade annuelle

### AOÛT 2002

Samedi 3 14.00 Concours de Whist  
Jeudi 15 10.00 Séjour à Martelange  
Vendredi 16 **FERMÉ**  
Mardi 20 19.00 Activité spéciale  
Samedi 31 10.00 Challenge de pétanque  
organisé par la MDS

### SEPTEMBRE 2002

Dimanche 1<sup>er</sup> 15.00 Concours de Whist  
Vendredi 6 19.00 Réunion du comité de la RSLB  
Samedi 7 19.00 Banquet du Jubilé de la RLSB  
Dimanche 8 14.00 Cercle des femmes  
Vendredi 13 19.00 Réunion du comité de la MDS asbl  
Samedi 14 10.00 Grande journée de porte ouverte  
Mardi 17 19.00 Activité spéciale  
Samedi 21 Portes ouvertes et 50+  
Entraînement de pétanque  
Samedi 28 **Journée Mondiale des Sourds à Wavre**

### Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 1200 Woluwe St Lambert  
Tél. / fax : 02 762 03 50

### Tous les deuxièmes lundis

14.00 Wosoca : Whist

### Tous les troisièmes dimanches

15.00 Cercle Caritas : Réunion amicale

### Tous les derniers lundis

14.00 3X20 : Réunion amicale

### JUILLET 2002

Dimanche 7 Amis de Woluwe: barbecue surprise

### SEPTEMBRE 2002

Dimanche 1<sup>er</sup> 15.00 Amis de Woluwe: réunion amicale

## Charleroi

### Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: Le Gazo - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly  
Tél./Fax : 071 30 02 54 ou 071 30 42 05  
Portes ouvertes tous les 3<sup>es</sup> dimanches à 14h00

### Tous les vendredis:

Entraînement de ping-pong

### Tous les mercredis:

Entraînement de football en salle

### Tous les jeudis:

Entraînement de bowling

## Liège

### Surcité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège  
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

### AOÛT 2002

Samedi 17 Excursion à Zeebrugues  
Samedi 31 Retrouvailles + souper perron

### SEPTEMBRE 2002

Dimanche 1<sup>er</sup> Retrouvailles  
Samedi 21 RUSSL: Championnat Francophone  
Dimanche 22 50+ Souper: Menu d'automne  
Samedi 28 **Journée Mondiale des Sourds à Wavre**

**LE CEFORSO DONNE DES COURS DE FRANÇAIS,  
D'INFORMATIQUE ET DE LECTURE LABIALE. CEUX QUI SONT INTÉRESSÉS  
PEUVENT S'INSCRIRE SOIT PAR FAX SOIT PAR TÉLÉPHONE À SURCITÉ**

### Tous les mardis :

14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir  
18.00 Foyer ouvert  
20.00 Billard

### JUILLET 2002

**PAS D'ACTIVITÉS SPÉCIALES**

## Namur

### Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

LE CHALET Jambes-Montagnes  
C/o ASBL Loisirs et Jeunesse  
Rue des Cimetières - 5100 Jambes  
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

### AOÛT 2002

Jeudi 15 La Bastide "LIOBA" 4<sup>ème</sup> pédestre  
Citadelle Namur. Barbecue-crudités  
Dimanche 25 Foyer le Chalet à Jambes, Miches,  
Réunion ordinaire. 7<sup>ème</sup> jeu de Manille  
Samedi 31 Pétanque

### SEPTEMBRE 2002

Dimanche 22 14.00 Foyer le Chalet à Jambes  
Réunion ordinaire, barbecue,  
8<sup>ème</sup> jeu de Manille

### JUILLET 2002

Dimanche 21 Foyer le Chalet à Jambes  
Réunion ordinaire, Miches, 6<sup>e</sup> jeu de Manille

## Mons

### Société Royale Silencieuse Borraine-Mons

Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin  
Tél. / Fax : 065 88 59 17

comité

Préparation du voyage annuel au mois d'août + Barbecue

### Vendredi 15 août 2002

Voyage annuel en autocar (HOLLANDE). Fête du fromage  
(cortège) en ville +1 visite et promenade en ville

### Samedi 13 juillet 2002

15.00 Assemblée ordinaire, discours du Président et du

## Tournai

### Association des Sourds et Malentendants du Tournais

Local : " Les Petits Colibris " (derrière l'église)  
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.  
Tél., Fax et Minitel 069 84 18 59

### AOÛT 2002

Dimanche 4 **Le local fermé... et pas de voyage !**  
Samedi 17 Reprise des entraînements de Football\*  
Mercredi 21 16.00 Entraînements de Bowling  
\*Nous attendons la réponse du Comité de la F.R.S.S.B.  
(section Football) pour avoir le calendrier officiel !

### SEPTEMBRE 2002

Dimanche 1 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.  
Jeux de cartes " Manille " - Attractions  
pour les enfants.  
Mercredi 4 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 7 Pétanque (Coupe Francophone) organisé  
par Woluwé S.S.B.  
Samedi 14 Tournoi International de Bowling à Faenza  
(Italie)  
Mercredi 18 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 21 Festivités de la L.S.F.S. à Liège  
Pétanque : Championnat Francophone  
Doublettes " Messieurs " et " Mixte "  
Samedi 28 **Journée Mondiale des Sourds à Wavre**

### Entraînement bowling :

Bowling Scala, rue des Maux à Tournai

### JUILLET 2002

Samedi 6 Festivités de la FRSSB (80<sup>e</sup> anniversaire)  
10.00 Tournoi International de Pétanque  
à Ghlin près de Mons à partir de (Jet du  
Cochonnet à 11 heures).  
Distribution des médailles aux vainqueurs  
"Doublettes Messieurs et Mixte" Barbecue.  
Dimanche 7 Réunion mensuelle de la R.A.S.T.  
Jeux de cartes " Manille " - Attractions  
pour les enfants.  
Samedi 27 Festivités de la FRSSB (80<sup>e</sup> anniversaire)  
Dimanche 28 Tournoi International de Beach-Volley  
à Zeebrugge.

## Verviers

### Amicale Silencieuse de Verviers

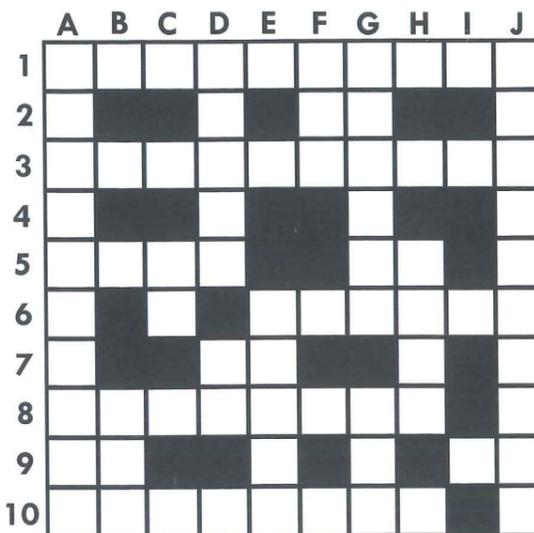
Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers  
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le troisième samedi du mois  
à partir de 14 h 00

### FERMÉ AU MOIS DE JUILLET

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2002**  
Réunion ordinaire. Pétanque

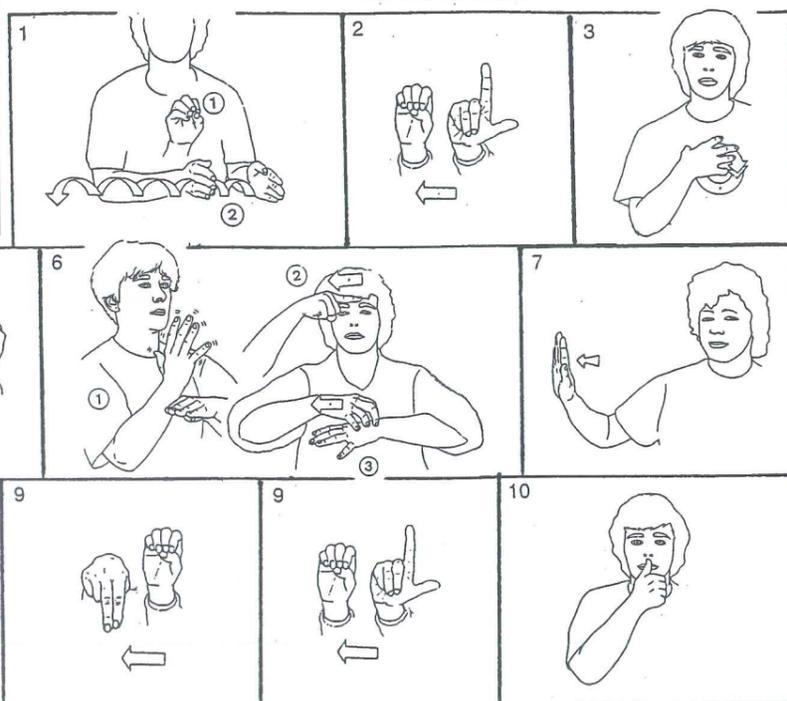
**SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2002**  
Journée Mondiale des Sourds



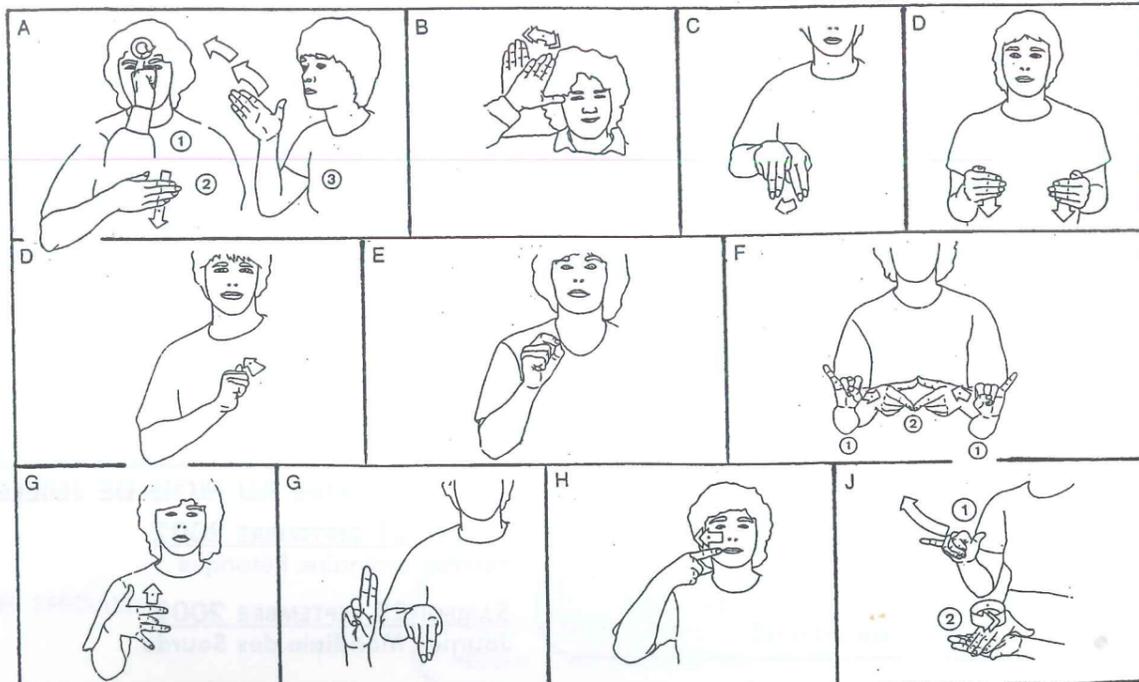
## Erratum pour les mots croisés parus dans le Sournal 74

La première série de mots en langue des signes pour le "vertical" étaient à insérer dans les cases disposées horizontalement. Mille excuses.

### HORIZONTALEMENT



### VERTICALEMENT



## 24e Festival International du Film Indépendant

11<sup>e</sup> RENCONTRE EUROPÉENNE  
LES SOURDS ET L'IMAGE. L'IMAGE DES SOURDS

Samedi 9 novembre 2002

**Thème:**  
**LANGUE DES SIGNES, LANGUE VIVANTE.**  
Vers une ou des langue(s) des signes ?

Langue des signes universelle: pour ou contre ?  
La langue des signes francophone: d'où vient-elle ?  
Où va-t-elle ? Pourquoi l'unification de la langue des signes en Belgique francophone ?  
Bases et références de signes communs. Histoire et recherche de l'ORULS. Transmission de la langue aux enfants. Accès à l'imagination. Construction de l'identité propre.

e-mail: [centre.multimedia@euronet.be](mailto:centre.multimedia@euronet.be)



## Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique

LA COULEUR

Judi 29 et vendredi 30 août 2002 à 14 h 30  
à partir de 6 ans  
(plusieurs groupes en fonction de l'âge)

avec Valentine Kervyn et Luc Naessens  
Participation: 3,5 euros la séance  
Réservation indispensable  
Fax au Service Educatif: 02 508 32 32  
Tel: 02 508 33 50

Rendez-vous : billetterie, Musée d'Art ancien,  
3, rue de la Régence, 1000 Bruxelles.  
Ce stage se déroule aux mêmes dates et aux mêmes heures que les stages pour les enfants entendants.

## Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB !

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>

## CONCOURS : LOGO TELECONTACT

L'association TELECONTACT organise un concours pour la réalisation d'un logo. Ce concours est doté d'un prix de 250 euros.

Créée voici quinze ans, l'association TELECONTACT a pour but de faciliter les différents moyens de télécommunication pour les déficients auditifs belges. Depuis le premier appareil mis à la disposition de ces personnes, le minitel, les technologies n'ont cessé et ne cessent d'évoluer : le fax, le GSM avec boucle magnétique et les SMS, le GSM-Fax, l'internet. D'autres techniques viendront bientôt les compléter.

TELECONTACT est une

plaque tournante dans la communication à distance entre personnes sourdes, malentendantes et entendants.

Elle édite régulièrement un annuaire permettant de savoir par quel moyen on peut toucher les personnes sourdes, malentendantes ou entendants qui ont une activité en rapport avec la déficience auditive. Le projet actuel est de rendre l'annuaire plus convivial en le mettant sur internet.

**Votre logo y trouvera-t-il sa place ?**

Ce concours est ouvert à toute personne domiciliée en Belgique. Les projets devront être

rentrés pour le 31 août 2002 à minuit. Le prix sera remis au lauréat lors de la journée qui marquera le 25<sup>ème</sup> anniversaire des deux fédérations de sourds : FEVLADO et FFSB en automne 2002.

Vous pouvez trouver le règlement complet sur le site de TELECONTACT [www.telecontact.be.tf](http://www.telecontact.be.tf) sur lequel vous trouverez également la palette de couleurs. Pour ceux qui le souhaitent, le règlement peut être demandé jusqu'au 15 juillet à Bernard Kervyn, chaussée de Roodebeek 84, 1200 BRUXELLES, en joignant une enveloppe timbrée avec vos nom et adresse.

**Equipe de Télécontact**



## Le gant pour malentendants

Sciences et Avenir, avril 2001



L'idée a germé dans un fast-food. Ryan Patterson, 17 ans, originaire du Colorado, aux Etats-Unis, observe un groupe de jeunes malentendants qui, pour commander leur menu, doivent parler en langage des signes à un adulte qui, ensuite, traduit à l'employé. "Je me suis dit que cela serait utile de pouvoir se passer de l'adulte de temps en temps", explique le jeune homme. Ni une ni deux, le lycéen, fan d'électronique, se lance dans la fabrication d'un traducteur automatique: un gant de golf dans lequel ont été cousus des capteurs de mouvement, aux doigts et au poignet, reliés à un PC de poche. Le gant traduit les signes que forme la main en lettres sur l'écran. Tellement ingénieux que le jeune homme a reçu le premier prix de la Siemens Westinghouse Science and Technology Competition et de l'Intel International Science and Engineering Fair, à savoir une très grosse somme d'argent

et un voyage à la rencontre de plusieurs prix Nobel.

## Les alarmes d'urgence n'atteignent pas les Sourds danois

EUD, février 2002, volume 5, numéro 7

L'année dernière, les alarmes d'urgence ont sonné trois fois au Danemark. Chaque fois, elles concernaient des alertes incendie dans des villes produisant un nuage nocif. Les personnes entendant étaient averties par haut-parleurs à l'intérieur, mais les Sourds n'étaient pas prévenus du danger et continuaient leurs activités.

L'association des sourds danois a lancé un avertissement dans la presse concernant ce problème et une firme d'informatique a réagi en proposant de mettre en place un message que les Sourds peuvent recevoir sur leur téléphone mobile selon le quartier où ils vivent. En cas d'urgence, les personnes sourdes inscrites recevraient un SMS les prévenant du danger et leur proposant d'obtenir plus d'informations en regardant les pages télétexte à la TV.

Le problème avec les messages SMS qui risque de se poser est l'engorgement du réseau, ce qui peut amener un délai de l'envoi des SMS. D'autre part, les Sourds - en particulier les personnes plus âgées - n'ont pas tous de téléphone mobile ou d'accès à Internet.

L'association des sourds danois a régulièrement des rencontres avec les services d'urgence au Danemark afin de trouver des solutions pour avertir les Sourds à l'avenir.

Traduction: L.B.

## Les membres du Parlement écossais ont reçu un cours de langue des signes

EUD, janvier 2002, volume 5, numéro 6

A l'occasion de la Semaine de Sensibilisation aux Sourds en octobre 2001, les élèves du Collège Donaldson à Edimbourg ont appris aux membres du Parlement comment épeler leur nom et leur ont enseigné quelques rudiments de BSL (British Sign Language). Liz MITCHELL, coordinatrice du développement communautaire de l'Association des Sourds Britanniques, a organisé cette leçon en collaboration avec deux membres du Parlement écossais. Cette rencontre avait lieu dans le cadre de la campagne de mobilisation de l'Association afin que la langue des signes britannique soit reconnue par le Parlement écossais et par le Gouvernement britannique.

Traduction: L.B.



## Du nouveau dans www.ffsb.be !

Le service chat\* est maintenant opérationnel dans le site internet de la FFSB. Invitez vos proches et vos amis par SMS à vous rejoindre sur le chat !

(\*communication électronique en direct par écrit au moyen d'un ordinateur connecté à internet)

## TVST mise en liquidation judiciaire

TV Satellite, mai 2002

La chaîne thématique pour les sourds et malentendants TVST (Télévision sous-titrée), a été mise en liquidation judiciaire, a-t-on appris auprès de son fondateur Jacques Philippe Broux. "Je suis déçu mais pas aigri", a déclaré à l'AFP M. Broux. "J'avais ouvert une vraie brèche, en proposant une chaîne aux sourds et malentendants, mais je n'ai pas été suivi par les câblo-opérateurs".

Ces derniers, selon M. Broux, ont trouvé "toutes sortes d'excuses" pour ne pas reprendre sur leurs réseaux la chaîne, lancée le 9 novembre 2001. "Ils ne disaient pas 'non' mais 'plus tard'. Mes actionnaires, des personnes physiques, n'ont pas pu attendre, faute de trésorerie", ajoute-t-il.

La chaîne, dotée d'un budget annuel de 2,3 millions d'euros, continue cependant d'être diffusée "en automatique" sur le bouquet satellitaire de Canalsatellite dans l'attente d'un éventuel repreneur. "Si je n'ai trouvé personne dans quinze jours, ce sera l'écran noir", a-t-il averti. "C'est une situation un peu scandaleuse", a déploré M. Broux. "Quant un journal sort, sa distribution est assurée (grâce à la loi française sur la distribution ; NDLR) et c'est au public de la sanctionner ou non. En télévision, on n'a pas cette chance".

### Note de la rédaction Sournal

TVST n'est actuellement plus disponible sur Canalsat [www.tvst.fr](http://www.tvst.fr)

## Un subside pour les intégrés

La Dernière Heure, 8 mai 2002

Dès le 17/5, la Commission communautaire française pourra accorder un subside aux associations intégrant des sourds dans leurs activités culturelles, sportives ou de jeunesse. Son montant maximal par an et par association est de 619,73 euros. Le subside est calculé d'une part, sur le nombre d'interprétariat effectués durant la période fixée entre 1/1 et le 31/12 inclus. Le taux horaire d'interprétariat est fixé à 37,18 euros. D'autre part, des frais forfaitaires de déplacement sont admis par la Commission communautaire française; 4,96 euros par déplacement en Région bruxelloise, 12,39 euros par déplacement au départ du Brabant wallon et 37,18 euros par déplacement hors Brabant - Commission communautaire française, 02/542 82 11

NDLR: ce subside s'applique pour la Région de Bruxelles-Capitale

## CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services

Rue Van Eyck 11a Boîte 4 - 1050 BRUXELLES  
Tél.: 02 644 69 01 (Mme L. Lallemand)  
Fax : 02 644 68 44  
E-mail : [cids@ffsb.be](mailto:cids@ffsb.be)

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis  
de 9h00 à 12h30  
de 14h00 à 16h30

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

! CE SERVICE EST FERMÉ DU 27 JUIN AU 15 JUILLET, DU 22 JUILLET AU 26 JUILLET ET DU 9 AOÛT AU 16 AOÛT 2002 !

## “Des signes que l'enfant et les parents

Le 16 avril 2002, Espace Sourds - situé à Tournai - décerne la récompense "Meilleur scénario" pour Whoopy à l'école aux élèves de l'Institut Provincial d'Enseignement spécial de Ghlin. Par la même occasion, Espace Sourds annonce la parution de nouvelles publications.

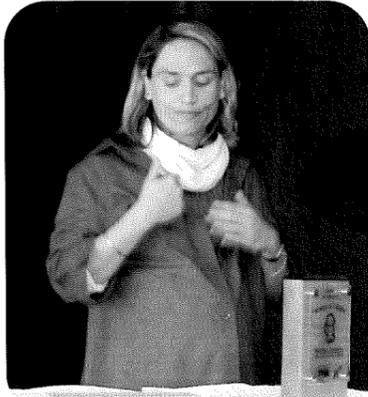
**W**hoopy à l'école est le résultat de deux années de travail. En 2000, Espace Sourds avait d'abord lancé un concours invitant les écoliers sourds et malentendants à imaginer un scénario qui raconte la vie scolaire. Ce sont les jeunes de l'Institut Provincial d'Enseignement spécial de Ghlin qui reçoivent la récompense.

"Qu'as-tu fait à l'école ?" voici une des fréquentes questions que les parents posent à leurs enfants. Ces derniers racontent alors ce qu'ils ont appris, quelles notes ils ont eues, à quel bricolage ils se sont adonnés... bref la vie trépidante d'écolier. Tout parent jouit de ces moments privilégiés de discussion avec leur enfant surtout lorsqu'un principe élémentaire est respecté : la communication n'est possible que si une même langue est partagée aussi bien par les parents que par leur enfant. Toutefois, imaginons des parents entendants ne connaissant rien de la langue des signes qui se retrouvent face à leur enfant sourd. Nous concevons que cette situation comporte ses propres difficultés... mais celles-ci ne sont pas pour autant inextricables. Le livre *Whoopy à l'école* peut aider les parents à établir voire renouer un dialogue avec leur enfant au travers d'un certain vocabulaire en langue des signes lié au thème de l'école, "des signes que l'enfant et les parents devront apprendre ensemble" déclare Béatrix DESCLÉE.

La présentation de *Whoopy à l'école* sous des

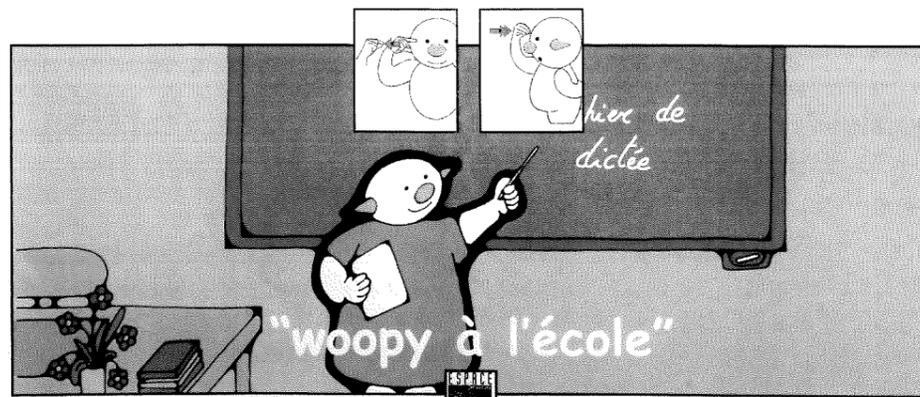
couleurs certes vives mais jamais agressives attire l'œil et confère au livre un aspect ludique adapté à l'esprit des enfants. Pour ce qui est du côté pédagogique, nous constatons qu'il existe une volonté d'arriver au bilinguisme (langue des signes et français écrit) mais la méthode semble incomplète. En effet, nous visualisons une séquence de signes et puis nous lisons la phrase en français. Or nous savons que la langue des signes suit des règles syntaxiques différentes de celles du français écrit. Si dans *Whoopy à l'école* un novice prend un signe isolément, saura-t-il à quelle idée il se réfère ? En effet, il manque la traduction littérale en-dessous de chaque signe. Cette méthode aurait permis à l'écolier de mieux se familiariser avec deux syntaxes différentes.

Ce livre pour enfant s'inscrit bien dans la défense et la promotion de la langue des signes. A Tournai se dresse une ancienne tour que personne n'eût le courage de démolir : la Tour Henri VIII. Un vestige comme pour laisser le souvenir de l'occupation anglaise entre 1513 et 1518. Quel rapport a cette tour avec la langue des signes ? Depuis 1830, des



Béatrix DESCLÉE

suite à la page 19



**Sa présentation sous des couleurs certes vives mais jamais agressives attire l'œil et confère au livre un aspect ludique adapté à l'esprit des enfants**

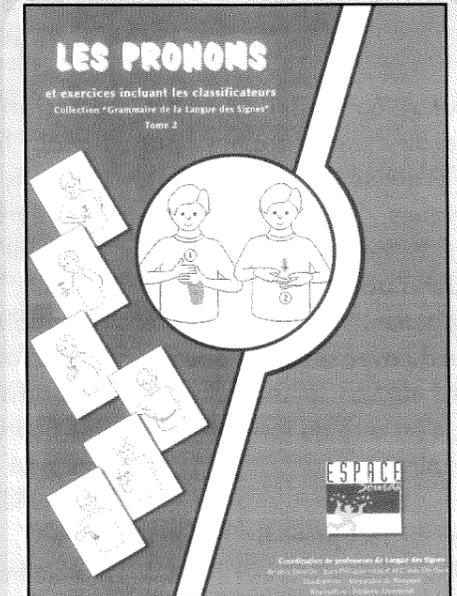
## devront apprendre ensemble”

### Un dépliant sur la sante et une brochure de grammaire



Le Docteur Benoît DRION annonce la parution d'une brochure *La fièvre de l'enfant*. Elle sera gratuitement disponible dans le réseau associatif, les écoles pour sourds et les centres médicaux spécialisés. "Ce projet répond à un réel besoin, nous confie-t-il, car il n'existe actuellement, dans notre pays, aucun support de ce type destiné aux sourds signants. Ceux-ci n'ont pratiquement pas accès aux informations médicales, ils ignorent souvent des notions souvent très simples dans ce domaine et leurs connaissances en matière de santé présentent de grandes lacunes."

Dr Benoît DRION



Les pronoms personnels, possessifs, réflexifs, interrogatifs et démonstratifs y sont présentés en cinq sections. Chacune d'elles se termine par des exercices qui incluent l'utilisation des règles grammaticales liées à l'usage des pronoms et des classificateurs. Ces exercices permettent d'utiliser des notions lexicales de la plupart des thèmes du vocabulaire des cours de langue des signes.

suite de la page 18

"démolisseurs" ont voulu la disparition d'une langue qu'ils jugeaient honteuse voire handicapante. Mais comme cette tour, la langue des signes a survécu. Nous pouvons demander si c'est vraiment un heureux hasard que les locaux d'Espace Sourds soient situés en face de ce monument ?

Th.B.

Les heureux lauréats du prix "Meilleur scénario"





## Dites-le avec un dessin

Serdu (Serge Duhayon), dessinateur de presse, a accepté de parrainer la Journée Mondiale des Sourds qui se déroulera à Wavre le 28 septembre 2002.

**A**guerri au dessin en direct, Serdu ne craint pas d'esquisser des traits humoristiques sur la feuille blanche; il ne connaît pas le vertige de la page immaculée. "Les idées appellent les idées" nous confie Serdu avec ses yeux rieurs. Il éprouvera surtout la difficulté de s'arrêter, c'est dire du foisonnement de ses inspirations.

### Pourquoi accepte-t-il d'être parrain ?

Serdu aime défendre les causes humanitaires et a apporté son soutien à de nombreuses

associations (Amnesty international, la Ligue des Droits de l'Homme, le Front antifasciste etc.). D'ailleurs, il y consacre bénévolement un tiers du temps de son travail. Toutefois, ce n'est pas principalement pour cette raison qu'il a accepté - sans hésitation - de parrainer la Journée Mondiale des Sourds : il se sent directement concerné par la surdité. "Je connais le problème et je sais de quoi je parle", déclare Serdu, devenu malentendant depuis une dizaine d'années.

### "Les idées appellent les idées"

#### Dessinateur dans l'âme

Serdu est collectionneur de dessins humoristiques et de... crayons ; il est fan de son confrère Wolinski; il trouve qu'il manque de dessins dans le Sournal numéro 74 (et il a raison) et remédie à cette lacune dans ce numéro, bref il vit sa passion artistique, passion qui le fait vivre également. Sa bonhomie n'a d'égale que l'humour de ses croquis.

Th.B.

> [lanchron.dyadel.net/serd.htm](http://lanchron.dyadel.net/serd.htm)  
> [www.multimania.com/serdu](http://www.multimania.com/serdu)

### Petite biographie

"A 5 ou 6 ans, m'a-t-on raconté, je dessinais à même le sol, j'imaginai un petit journal dont j'étais l'illustrateur et le rédacteur en chef" se souvient Serdu. Son instituteur, son père en personne, l'a encouragé à développer non seulement son don du dessin mais aussi à stimuler son imagination.

Ses années primaires terminées, Serdu entame ses "humanités" et ne tarde pas à s'orienter vers le "gréco-latin". Cette orientation s'avère bénéfique: Serdu cultive le goût non seulement de la littérature mais aussi de la lecture. Entre-temps, il continue de dessiner. "Avant mes 18 ans, je n'ai suivi aucune formation en dessin. Cela m'a permis de garder mes 'défauts', en ce sens que j'ai développé mon style personnel dénué de techniques 'académiques'".

À 18 ans, il suit les cours de régentat en arts plastiques. Son diplôme en poche, il devient professeur en dessin pendant 40 ans. En 1999, il quitte son poste d'enseignant en partie suite à ses difficultés d'audition qui l'empêchaient de comprendre parfaitement les questions posées par ses élèves. "Et puis, quarante ans d'enseignement, ça compte !" Th.B.

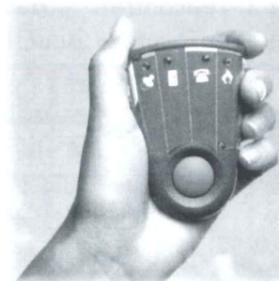
Th.B.



Serdu esquissant l'affiche pour la JMS 2002



## Le système Bellman Visit



La plupart d'entre vous connaissent certainement le système de signalisation par flash appelé "LISA". Mais peut-être que vous ne connaissez pas encore le système de signalisation par vibration appelé "BELLMAN VISIT". C'est donc de lui que je vais vous parler aujourd'hui.

Le système BELLMAN VISIT se présente sous forme d'un vibreur de poche qui prévient le sourd:

- > quand on sonne à la porte;
- > quand le téléphone sonne ou qu'un fax arrive;
- > quand le bébé pleure;
- > quand l'alarme incendie se déclenche.

Où qu'il soit (au grenier, à la cave, à la toilette, dans le jardin, ...) le possesseur sentira les vibrations de l'appareil. Les petites lampes à côté d'un dessin permettent de savoir d'où vient l'alarme.

### Le vibreur de poche mis dans son chargeur permet:

- > d'être un support pour le vibreur;
- > de recharger les piles du vibreur;
- > de relier le vibreur de poche au réveil. BELLMAN VISIT et/ou le

Le chargeur permet de relier le BELLMAN au vibreur de lit



vibreur de lit (il est possible d'en raccorder deux).

### Les avantages

- > modulable : par exemple, la personne peut souhaiter ne pas être prévenue pour l'alarme incendie mais bien pour la porte de devant et de derrière. Il faut savoir ce que l'on veut avant de le commander.
- > Le vibreur de poche est léger, discret, facile à transporter.
- > nettement moins coûteux que le système LISA.
- > très intéressant dans une famille où il n'y a qu'une personne ou un enfant sourd. Il rend la personne ou l'enfant autonome.
- > pas d'encombrement des prises électriques comme le système LISA.

### L'inconvénient:

- > Le système BELLMAN VISIT n'est pas pratique dans une famille de sourds car chacun doit posséder son système.

Pour plus de renseignements ou pour une démonstration, n'hésitez pas à me contacter.

[www.bellman.com/web2/index.html](http://www.bellman.com/web2/index.html)

### Service Conseil en Aides Techniques

Rue Van Eyck, 11a/4  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02 644 69 01  
GSM (SMS) : 0474 99 81 34  
Fax : 0474 99 82 38  
E-mail : [ffsb.at@brutele.be](mailto:ffsb.at@brutele.be)

## Pression TV

Passionné de télévision? Envie que la télévision belge s'améliore pour les sourds et malentendants? La FFSB a besoin de vous pour le groupe de travail "Pression TV".

Ensemble nous construirons la télévision de demain.

"Pression TV" de la FFSB  
Rue Van Eyck 11A / 4 - 1050 Bruxelles  
Tél.: 02 644 69 01 - Fax : 02 644 68 44  
e-mail: [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)



Bonjour,

Je lis votre Sournal avec beaucoup d'intérêt depuis un an. Il y a quand même un point qui m'étonne. On trouve dans vos pages des renseignements et des publicités pour de nombreux accessoires pour aider les sourds, les appareils au son numérique etc.. Mais depuis 1 an, je n'ai trouvé dans votre journal aucun témoignage concernant la solution de l'implant cochléaire.

Bien sûr, il faut passer par la chirurgie mais c'est une opération bien au point, qui vaut vraiment le gain obtenu par après et dont les frais sont complètement couverts par les mutuelles.

Je sais que tous les cas de surdit  ne peuvent trouver la m me solution et heureusement

que les sourds conservent aussi d'autres moyens pour communiquer. Cependant, il me semble pertinent de rappeler aussi que la solution de l'implant existe et que la chirurgie et les techniques m dicales sont en constant progr s.

Celui qui a envie de se lancer dans l'aventure de l'implant peut toujours consulter un m decin ORL comp tent qui dira si cette solution peut  tre envisag e ou non.

Le r sultat n'est pas seulement un miracle, il d pend encore de la volont  et de l'entra nement de chacun.

Pour moi qui me suis retrouv e compl tement sourde en 24 heures, l'implant m'a permis de continuer   vivre sans bouleverser compl tement mon mode de vie et celui de mes

proches. Avant de me d cider, j'ai beaucoup cherch  des t moignages et j'aurais aim  rencontrer des personnes implant es pour leur poser des questions. Ce ne fut pas facile. L'implant me facilite la vie mais je sais que je reste sourde profonde. Je suis   votre disposition si vous voulez un t moignage plus d taill  pour votre prochain Sournal.

Cordialement.

Marie-Luce

Bravo pour ton travail,

C'est une belle  volution vers un Sournal moderne.

Merci pour ton magnifique article sur Surdimobil  
Amiti s

Maurice



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	O	B	I	L	H	O	M	E	
2	A	N	E		A			A		Q
3	R		A			V	O	Y	O	U
4	A	M	U	S	E			O		I
5	I					D	O	N	C	
6	S	O	U	P	Ç	O	N	N	E	R
7		V		L		N		A		I
8	M	A		E			A	I	L	E
9	A	L	L	U	M	O	N	S		N
10	L	E		R			S	E	P	T



## Anciens exemplaires de Sournal

Il reste en stock les num ros 71, 72 et 73 du Sournal. Vous pouvez recevoir un exemplaire   2,75 euros (frais postaux compris).

### Un article vous interpelle ?

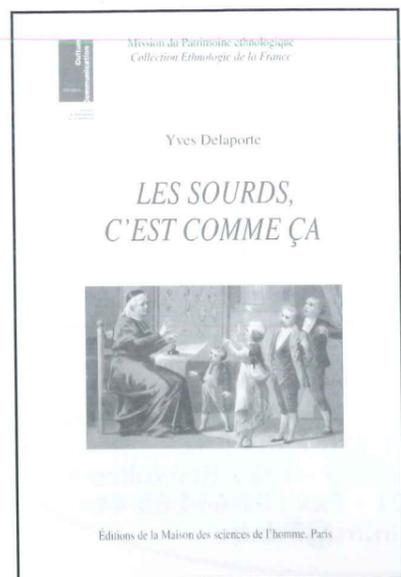
#### Avez-vous des commentaires concernant ce Sournal ?

Alors faites-nous part de vos r actions...

... soit par la poste : Rue Van Eyck, 11A bte 4 - 1050 Bruxelles

... soit par fax : 02 644 68 44

... soit par internet dans le forum du site [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be), sous le th me "Sournal 75"



### Deux nouvelles publications

Vous pouvez commander ces deux ouvrages dans les librairies ou en France  
e-mail: [cid@msh-paris.fr](mailto:cid@msh-paris.fr)

Ces livres sont disponibles en location au CIDS de Bruxelles (voir encadr  page 17)



### Culte

### Messes traduites en langue des signes dans le dioc se de Li ge

**Le 1er dimanche du mois :**  
11.00   Verviers, Paroisse St-Remacle

**Le 2e dimanche du mois :**  
11.00   Rocourt, Paroisse St-Joseph

**!!! Le 3e samedi du mois !!! :**  
18.00   Li ge, Paroisse St-Remacle

**Le 4e dimanche du mois :**  
11.00   Rocourt, Paroisse St-Joseph  
10.00   Anthisnes, Paroisse St-Maximin